

**LOCATIONS SANS FRAIS D'AGENCE
SANS FRAIS DE REDACTION DE BAIL
ET SANS FRAIS D'ETAT DES LIEUX**

CHEQUES A FOURNIR

➔ **1 chèque de caution (correspondant à 1 mois de loyer) + 1^{er} loyer**

DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE LOCATAIRE

- ➔ 3 derniers bulletins de salaire
- ➔ Dernier avis d'imposition
- ➔ Contrat de travail
- ➔ Attestation de l'employeur (précisant date entrée, fonction salarié, contrat CDD ou CDI, salaire)
- ➔ 1 R.I.B.
- ➔ 3 dernières quittances de loyer
- ➔ Copie carte grise
- ➔ Copie carte identité
- ➔ Original de l'attestation d'assurance « DEGATS DES EAUX ET INCENDIE » à fournir impérativement avant votre entrée dans les lieux

DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE CAUTIONNAIRE

- ➔ Lettre de caution **dans le cas où le loyer dépasse 30 % des revenus ou si la personne est en CDD, INTERIM, ou CDI inférieur à 6 mois** (la lettre de caution doit être recopié manuscritement par le garant et doit être certifié conforme en mairie)
- ➔ 3 derniers bulletins de salaire
- ➔ Dernier avis d'imposition
- ➔ 1 R.I.B.
- ➔ Copie carte identité

Le paiement du loyer s'effectuera par prélèvement automatique tous les 5 de chaque mois

Il est précisé aux candidats locataires qu'en cas de dossier incomplet avant la date d'entrée, l'état des lieux d'entrée ne pourra pas s'effectuer